

Systemes de chauffage au bois à pellets et au cippato avec une entrée thermique inférieure à 35 kW

PROVINCIA DI TREVISO

Confartigianato
IMPRESA MARCA TREVIGIANA

CNA
Confederazione Nazionale
dell'Artigianato e della Piccola
e Media Impresa
Associazione Territoriale di Treviso

ARTIGIANATO TREVIGIANO
CASARTIGIANI TREVISO

Instructions pour une bonne utilisation



- Utilisez uniquement du **bois naturel** non traité ou des **pellets certifiés EN-Plus**. **Ne brûlez** jamais de **déchets** (pas même du papier, du carton, des magazines colorés, du plastique, de la mousse de polystyrène, du bois traité, des meubles) car ils libèrent des substances toxiques (telles que le formaldéhyde et la dioxine). Utilisez les cubes allume-feu appropriés pour allumer les systèmes.



- Faire **l'entretien** du système **une ou deux fois par an** (voir UNI 10683) et l'entretien de la cheminée une fois par an; une cheminée propre est sécuritaire et **empêche les risques d'incendie et de reflux de fumées nocives** dans la maison. Il permet des économies et est respectueux de l'environnement.



- **Contactez** uniquement **les installateurs et les techniciens en maintenance certifiés** par la chambre de commerce (MD 37/2008) qui, à la fin, émettent une déclaration de conformité ou un rapport de maintenance. **Les travaux manuels sont interdites** et peuvent présenter des risques pour les personnes et l'environnement.



- **Remplacer l'ancien système de chauffage**, qui génère plus d'émissions polluantes, en particulier (PM10) et de benzopyrène, substances calcérogènes, par des **systèmes de chauffage très efficaces** qui ont au moins 4 étoiles*

* Selon la classification de le Décret du Ministère de l'Environnement N.186, 07.11.2017

